

Du contrôle financier au contrôle budgétaire

Présentiel - Synchron

La nécessaire réforme pour la modernisation de la gestion des finances publiques a conduit les Etats à s'interroger sur la mise en place de nouvelles règles de gestion et de contrôle. La réforme budgétaire a pour ambition de passer d'un budget de moyens à une loi de Finances par objectifs. De nouveaux concepts apparaissent pour répondre aux objectifs de performance et de transparence qui vont conduire cette gestion des finances publiques axée sur les résultats. Parmi les nouveaux outils de contrôle, il convient notamment de mettre en place un dispositif de contrôle interne budgétaire qui aux Ministères la mesure de l'atteinte de leurs objectifs. L'introduction des nouvelles règles de contrôle budgétaire se traduit également par une évolution des procédures quant à l'exercice du contrôle financier.

Avec le budget programme, le contrôle financier change d'attributions et des pratiques. L'évaluation de la soutenabilité des Budgets Opérationnels de Programme, le contrôle des engagements, le suivi de la fongibilité des crédits et l'élaboration de la cartographie des risques sont des aspects primordiaux du contrôle budgétaire.

Objectifs

La formation « FIP 3 », qui s'inscrit dans le volet « Finances Publiques » de l'offre de Perspective, a pour but de renforcer les capacités de cadres et agents afin de s'adapter à la nouvelle évolution de la gestion des finances publiques.



Public Visé

Managers, cadres et agents issus d'institutions en charge de la programmation des investissements publics, de ministères techniques, ou des finances, de l'économie, de la planification et de l'aménagement du territoire.



Pré Requis

Suivre cette formation n'exige aucun niveau de connaissances prérequis particulier.

Objectifs pédagogiques et d'évaluation

Une parfaite compréhension des nouveaux concepts qui guident la réforme administrative en cours partout dans le monde ;
Une connaissance première des outils utilisés et des meilleures pratiques dans chacun des domaines visés par la réforme (modèle français, modèle communautaire, expériences africaines) ;
Une connaissance détaillée du travail effectué par un contrôleur budgétaire ;
Une connaissance du dispositif de contrôle interne à développer par les gestionnaires.

Parcours pédagogique

1. Le positionnement du contrôle financier dans le cadre d'un budget programme
2. Le contrôle des engagements
3. Contrôle budgétaire de la soutenabilité des budgets opérationnels de programmes
4. Contrôle budgétaire et suivi de la fongibilité des crédits
5. Contrôle budgétaire et cartographie des risques

Méthodes pédagogiques

Le parcours d'apprentissage prévoit une alternance d'exposés théoriques, d'illustrations, de partages des expériences et d'études de cas ainsi que de travaux pratiques.



Méthodes et modalités d'évaluation

Travaux pratiques, études de cas, QCM. La formation est sanctionnée par une Attestation individuelle de fin de formation mentionnant le niveau d'acquisition de l'apprenant.

Modalités d'accessibilité handicap

Afin de mettre en œuvre toutes les mesures d'accompagnement nécessaires à la formation de la personne en situation de handicap permanent ou temporaire, veuillez nous contacter en amont de la formation.



Durée

35.00 Heures **5** Jours